



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Marché de travaux de restauration du Château des Rohan suite à effondrement de la courtine Sud

Avenants

DEL-2016-132

Numéro de la délibération : 2016/132

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/12/2016

Date de convocation du conseil : 29/11/2016

Date d'affichage de la convocation : 29/11/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Laurent BAIRIOT, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Philippe AMOURETTE par M. Yann LORCY, M. Christophe BELLER par Mme Laurence KERSUZAN, M. Jacques PÉRAN par Mme Stéphanie GUEGAN, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT.

Était absente : Mme Véronique LE BOURJOIS.

Marché de travaux de restauration du Château des Rohan suite à effondrement de la courtine Sud Avenants

Rapport de Yann LORCY

L'effondrement, le 7 février 2014, d'une grande partie extérieure de la courtine Sud du château des Rohan avait généré une situation d'urgence impérieuse. Cette situation a conduit à la mise en œuvre dans les plus brefs délais d'une série de mesures dans le cadre de la police du maire, en matière de sécurité, du code des marchés publics (Article 35 -II- 1°) visant l'urgence impérieuse et du code du patrimoine concernant notamment les travaux sur immeuble classé.

Par délibération du 27 février 2014 a été actée la passation d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et d'un marché de maîtrise d'œuvre dont est titulaire Madame de Ponthaud, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Puis, les 4 lots du marché de travaux ont été validés par délibération du 19 avril 2016, des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires pour la bonne exécution du chantier.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 novembre 2016 pour émettre un avis sur les devis présentés par Madame de Ponthaud, maître d'œuvre de l'opération.

Lot n°1 : TERRASSEMENT-GROS OEUVRE-RESEAUX

Titulaire: **l'entreprise MARC** sise à Centre de Rennes ZA de la Massue 11, rue Edouard Branly, BP 77127, 35 174 BRUZ CEDEX, avec variante pour un montant total de **1 205 954,90 € HT soit 1 447 145,88 € TTC**.

Suite à la découverte de deux zones de maçonnerie qui sont d'une grande instabilité et localisées sur le mur intérieur de la courtine, ainsi que de la découverte d'éléments archéologiques (fours à pain) qu'il convient de préserver, il est nécessaire de faire des travaux supplémentaires. Ces parties qui étaient enterrées et non accessibles, présentent un risque important d'effondrement. Un talus provisoire a donc été réalisé pour étayer l'ensemble. Afin de pouvoir entreprendre les travaux de confortement des zones de maçonnerie instables et des fours à pain, une mise en sécurité est nécessaire par la réalisation d'une paroi en béton projeté, afin de redonner une cohésion structurelle au mur et au parement.

Deux devis d'un montant total de **31 350,00 € HT soit 37 620,00 € TTC** sont proposés par le maître d'ouvrage. **L'avenant n°1** correspondant fait passer le montant global du marché de **1 205 954,90 € HT à 1 237 304,90 € HT soit 1 484 765,88 € TTC**.

Lot n°2 – MACONNERIE TRADITIONNELLE – PIERRE DE TAILLE

Titulaire: **l'entreprise GREVET** sise à 20, boulevard Volney BP 60711 53 007 LAVAL CEDEX en offre de base pour un montant total de **467 368,82 € HT soit 560 842,58 € TTC**.

Suite aux découvertes évoquées ci-dessus, il est nécessaire de coupler la réalisation du confortement provisoire au montage de parements de maçonnerie de moellons sur 25 cm d'épaisseur au droit de la projection en béton afin de redonner une cohésion structurelle à l'ensemble.

Un devis d'un montant de **8 004,77€ HT soit 9 605,72 € TTC** est proposé par le maître d'ouvrage. **L'avenant n°1** correspondant fait passer le montant global du marché de **467 368,82 € HT à 475 373,59 € HT soit 570 448,30 € TTC**.

Nous vous proposons :

- D'approuver les avenants à intervenir et d'autoriser Madame la Maire à les signer,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 6 décembre 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**